



ANNEXE 1

Présentation du programme et portrait des
besoins des CALACS pour le déploiement

Présenté par

Le Regroupement québécois des
Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel

Novembre 2017

Table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. PRESENTATION DU PROGRAMME	2
2.1 MISE EN CONTEXTE	2
2.2 Un programme : trois volets.....	4
2.3 Présentation sommaire des ateliers pour les jeunes	5
3. DEPLOIEMENT DU PROGRAMME.....	6
3.1 Implantation et déploiement 2016-2017	6
3.2 Implantation et déploiement 2017-2018	6
4. PORTRAIT DES BESOINS FINANCIERS DES CALACS EN LIEN AVEC DEPLOIEMENT DU PROGRAMME.....	8
4.1 Budget-type	8
4.2 Évaluation des besoins financiers des CALACS pour le déploiement du programme ...	11
5. CONCLUSION	14
REFERENCES.....	15

1. Introduction

Depuis septembre 2015, le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) en collaboration avec des chercheuses spécialisées dans le domaine de la violence sexuelle, Manon Bergeron et Martine Hébert, du département de sexologie de l'UQAM, travaillent à l'élaboration d'un programme de prévention des agressions à caractère sexuel destiné aux élèves du secondaire, à leurs parents et aux membres du personnel scolaire. Nommé *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*, il s'agit d'un programme offert par les 26 CALACS membres du RQCALACS depuis septembre 2017.

Ce document se veut une présentation du programme *Empreinte* et dresse un portrait de son déploiement dans les écoles secondaires du Québec en date d'aujourd'hui. Les principaux obstacles liés à son déploiement ainsi que les besoins des CALACS pour assurer la pérennité du programme y sont également détaillés.

2. Présentation du programme

2.1 Mise en contexte¹

La violence sexuelle est une problématique sociale d'importance au Québec et les filles en sont davantage victimes. En effet, près d'une femme sur quatre et un homme sur dix rapportent avoir été victimes d'agression sexuelle avant l'âge de 18 ans (Hébert et al., 2009). De plus, les jeunes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel à l'enfance sont plus à risque de revictimisation de violence physique, psychologique ou sexuelle à l'adolescence ou l'âge adulte (Hébert et al., 2017). Ainsi, les risques de revictimisation renchérissent l'importance d'agir collectivement en offrant des interventions préventives basées sur les pratiques exemplaires.

Au Québec, il est possible de répertorier différentes interventions préventives de la violence sexuelle, dont celles offertes par les CALACS qui offrent des ateliers de sensibilisation aux élèves du secondaire depuis plus de 35 ans. Il y a quelques années, un besoin de concertation quant aux activités de prévention des agressions à caractère sexuel offertes par les Centres a émergé. En effet, le désir de partager les expertises et les meilleures pratiques développées par les différents CALACS du Québec à travers les années se faisait de plus en plus sentir. C'est dans ce

¹ Section tirée de Bergeron, M., Hébert, M., Fradette-Drouin, L., et St Hilaire, M. (2017, août). *Les hyper-pratiques #5 : Programme Empreinte : Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*. Équipe de recherche Violence sexuelle et santé (FRQ-SC #187954), UQAM, Montréal, QC.

contexte que le projet de conception d'un programme commun de prévention des agressions à caractère sexuel basé sur les besoins des jeunes, respectant les conditions d'efficacité des programmes de prévention de la violence et sensible aux diverses réalités ethnoculturelles ainsi qu'à la diversité sexuelle et de genre a vu le jour.

Le programme Empreinte a été conçu dans le cadre du projet de recherche *En route pour une prévention concertée contre les agressions à caractère sexuel auprès des jeunes* financé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et par Condition féminine Canada (CFC). Ce projet avait pour objectifs de 1) concevoir un programme commun de prévention des agressions à caractère sexuel pour les milieux scolaires selon une approche écosystémique et féministe et 2) créer des partenariats à long terme avec les milieux scolaires pour consolider les efforts de prévention de la violence sexuelle. Deux chercheuses spécialisées dans le domaine de la violence sexuelle, Manon Bergeron et Martine Hébert, du département de sexologie de l'UQAM ainsi que le Regroupement québécois des CALACS ont allié leur expertise pour développer ce programme.

Le programme Empreinte, dont la raison d'être est de diminuer la tolérance sociale vis-à-vis les violences sexuelles, est composé de trois volets ; un premier s'adressant aux jeunes des écoles secondaires, un second destiné à leurs parents et un troisième visant le personnel scolaire, enseignant ou non. Sa conception tient compte des conditions d'efficacité reconnues dans le domaine ; celles liées au programme (approche écosystémique, variété de stratégies, degré d'exposition/d'intensité, assises théoriques), celles liées à la sensibilité de la population cible (moment de l'offre du programme, pertinence sociale/culturelle) ainsi que celles liées à l'implantation (former le personnel, évaluer les effets).

En plus de tenir compte des conditions d'efficacité reconnues dans la littérature, le programme Empreinte s'harmonise à l'approche *École en santé* qui vise à accroître l'efficacité des pratiques de promotion et de prévention en contexte scolaire afin de mieux répondre aux besoins des jeunes. Tel que recommandé par cette approche, la mise sur pied du programme Empreinte repose sur :

- une pratique réflexive (action-réflexion-action) ;
- une démarche de planification concertée ;
- un contenu approprié et adapté ;
- l'engagement actif des jeunes ;
- l'intensité et la continuité.

Le contenu des ateliers en classe concorde également avec les objectifs prescrits par le MEES (thématique *violence sexuelle*, 2^e et 3^e secondaire et thématique *identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales*, 3^e secondaire) dans le cadre des nouveaux apprentissages essentiels en éducation à la sexualité qui devront être mis en œuvre dans l'ensemble des écoles du Québec sous peu.

2.2 Un programme : trois volets

TROIS PRINCIPAUX VOLETS

I- Intervention auprès des jeunes

Six ateliers destinés aux élèves de niveau secondaire (2^e, 3^e et 4^e secondaire)

- Abordent les thèmes suivants : 1) les agressions à caractère sexuel, 2) le consentement sexuel, 3) le dévoilement et le soutien, 4) le pouvoir d'agir des jeunes pour contrer les agressions à caractère sexuel, 5) la culture de l'hypersexualisation et les stéréotypes sexuels et finalement, 6) l'exploitation sexuelle ;
- Arrimés aux apprentissages du MEES en éducation à la sexualité pour les thématiques Violence sexuelle (2^e et 3^e secondaire) et Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales (3^e secondaire) ;
- Animés par des intervenantes formées d'un CALACS.

II- Intervention auprès du personnel scolaire

Formation d'une journée destinée au personnel enseignant et non enseignant de l'école AVANT le début des ateliers auprès des élèves.

- Vise l'acquisition d'une compréhension globale de la violence sexuelle chez les jeunes afin que le personnel scolaire contribue à prévenir cette problématique et à intervenir adéquatement auprès de l'ensemble des élèves ;
- Offerte par des intervenantes formées d'un CALACS.

III- Intervention auprès des parents

Six capsules vidéo portant sur les mêmes thèmes que les ateliers destinés aux jeunes, disponibles en ligne.

- Visent à sensibiliser les parents à la problématique des agressions à caractère sexuel et à les outiller à aborder les différents thèmes des ateliers destinés aux jeunes avec leurs enfants.

2.3 Présentation sommaire des ateliers pour les jeunes

ATELIER	THEME	OBJECTIF GENERAL	NIVEAU SCOLAIRE
1	Agression à caractère sexuel : définition, prévalence, mythes et préjugés	Mieux comprendre la problématique des agressions à caractère sexuel, ses formes, son ampleur ainsi que les mythes et préjugés qui y sont associés.	2 ^e secondaire
2	Consentement	Mieux comprendre la notion de consentement sexuel et son application dans différents contextes.	2 ^e secondaire
3	Dévoilement et soutien	Développer des stratégies d'entraide pour réagir de manière appropriée advenant les confidences d'un.e ami.e ayant été victime d'agression à caractère sexuel.	3 ^e secondaire
4	Pouvoir d'agir des jeunes contre les agressions à caractère sexuel	Prendre conscience du rôle actif que chacun.e peut jouer, individuellement et collectivement, dans la prévention et la dénonciation d'une situation d'agression à caractère sexuel.	3 ^e secondaire
5	Culture de l'hypersexualisation et stéréotypes sexuels	Développer son esprit critique face à l'influence, sur soi et les autres, du contenu sexualisé et stéréotypé véhiculé dans l'espace public.	3 ^e secondaire
6	Exploitation sexuelle	Mieux comprendre les enjeux du phénomène de l'exploitation sexuelle.	4 ^e secondaire

3. Déploiement du programme

3.1 Implantation et déploiement 2016-2017

Entre novembre 2016 et mai 2017, dix ateliers d'appropriation du programme Empreinte ont été offerts aux équipes des 26 CALACS membres du RQCALACS. Ces ateliers ont permis à 124 intervenantes de s'approprier le déroulement de chacun des ateliers ainsi que le matériel didactique conçu (guide d'animation, présentations PPT) en plus d'expérimenter certaines activités.

Un projet pilote a également été mis en place à l'hiver 2017 afin d'expérimenter le volet Jeunes du programme Empreinte pour y apporter des modifications avant son déploiement officiel cette année. Ainsi, les six ateliers en classe ont été implantés dans six écoles de cinq différentes régions du Québec. Au total, 425 élèves de 3^e secondaire ont pu bénéficier du contenu des ateliers du volet Jeunes. Ce projet pilote a également fait l'objet d'une évaluation formative. Cette évaluation avait pour objectif principal de déterminer les effets proximaux à court terme du volet Jeunes du programme. Les résultats préliminaires révèlent que les ateliers ont été grandement appréciés par les jeunes. Ils suggèrent également des effets positifs chez les jeunes au plan des connaissances, des attitudes et du sentiment d'autoefficacité. Ces résultats devront toutefois être confirmés lors de l'évaluation formelle du programme qui se déroule cette année.

3.2 Implantation et déploiement 2017-2018

Les trois volets du programme Empreinte sont officiellement offerts par les 26 CALACS membres du RQCALACS pour la première fois cette année (2017-2018). Une évaluation des effets de chacun des volets (Jeunes, Personnel scolaire, Parents) en plus d'une évaluation participative du partenariat *UQAM-CALACS-Établissements scolaires* sont également en cours. Les résultats seront disponibles à la fin de l'automne 2018. Jusqu'à maintenant, 18 CALACS ont confirmé le déploiement du programme dans 25 écoles secondaires. Nous espérons ainsi rejoindre environ 3200 élèves de 2^e et 3^e secondaire au cours de l'année scolaire 2017-2018.

3.3 Obstacles liés au déploiement du programme

Bien que nous ayons pu confirmer la participation de 25 écoles cette année, ce nombre nous semble assez peu considérant que le Québec compte plus de 550 écoles secondaires. Ainsi, une majorité de jeunes au Québec ne peuvent bénéficier des ateliers du programme Empreinte.

Deux principaux obstacles nuisent au plein déploiement de ce nouveau programme de prévention des agressions à caractère sexuel. D'abord, puisqu'il répond aux conditions d'efficacité des programmes de prévention de la violence et qu'il s'harmonise avec l'approche *École en santé* et les nouveaux apprentissages du MEES en éducation à la sexualité, Empreinte est un programme qui demande davantage de temps et de ressources de la part des CALACS. À titre d'exemple il s'agit d'un programme global qui ne rejoint pas seulement les élèves, mais aussi leurs parents et les membres du personnel scolaire. En outre, le programme comprend six ateliers offerts sur trois ans plutôt qu'une seule intervention ponctuelle auprès des élèves, ce qui assure l'intensité et la continuité des interventions préventives. Ces deux éléments qui constituent des conditions d'efficacité essentielles aux programmes de prévention de la violence impliquent néanmoins un plus grand investissement en termes de ressources humaines (animations, déplacements fréquents, suivi auprès des écoles). Ainsi, le programme Empreinte ne peut qu'être offert en fonction des ressources et disponibilités de chacun des CALACS. Alors que certains Centres sont en mesure d'offrir le programme dans deux ou trois écoles secondaires de leur territoire, d'autres n'ont pas les ressources nécessaires pour en faire bénéficier la majorité des jeunes de leur région et se voient dans l'obligation de refuser les demandes de certaines écoles. Nous considérons que l'octroi de ressources financières supplémentaires à l'ensemble des CALACS en fonction de leurs besoins respectifs favorisera un accès plus équitable au programme Empreinte pour les jeunes, leurs parents et le personnel scolaire des écoles secondaires du Québec.

Le deuxième obstacle auquel font face les CALACS avec le déploiement d'Empreinte est la fermeture de certaines écoles et de certaines commissions scolaires à recevoir le programme. Puisque les apprentissages du MEES en éducation à la sexualité ne sont pas encore obligatoires, certaines écoles affirment ne pas disposer du temps nécessaire pour libérer entre quatre et six périodes sur 3 ans pour la prévention des agressions à caractère sexuel. D'autres encore refusent de dégager des membres du personnel scolaire pour participer à la formation de 6,5 heures offerte gratuitement par les intervenantes des CALACS dans le cadre du programme Empreinte. Pourtant, la majorité des établissements d'enseignements avec lesquelles les CALACS entrent en contact reconnaît la

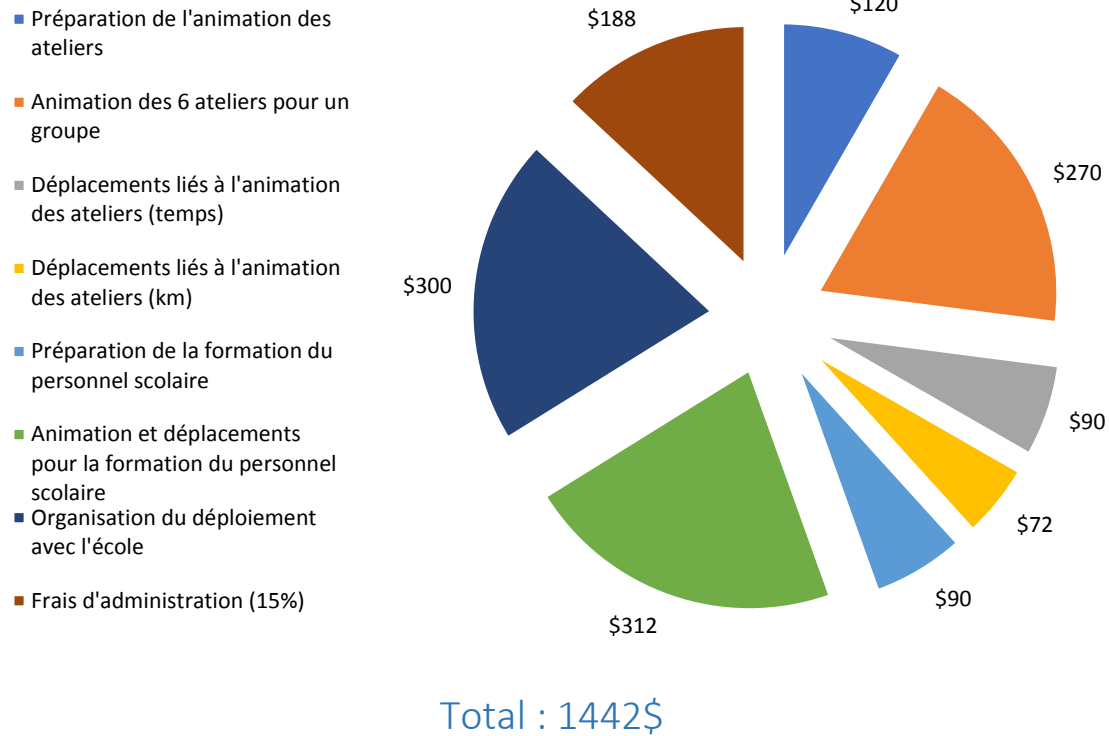
pertinence de la prévention de la violence sexuelle auprès des jeunes. Nous considérons que si l'éducation à la sexualité devient obligatoire dans toutes les écoles du Québec, qu'elle est encadrée par des directives plus claires et que le MEES reconnaît l'apport des CALACS comme un atout essentiel dans sa mise en œuvre, il y aura plus d'ouverture de la part des écoles et davantage de jeunes pourront bénéficier du programme Empreinte.

4. Portrait des besoins financiers des CALACS en lien avec le déploiement du programme

4.1 Budget-type

Afin d'évaluer adéquatement les coûts associés au déploiement du programme de prévention *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*, nous avons d'abord fait l'exercice d'évaluer les coûts relatifs au déploiement des trois volets du programme dans une école secondaire pour un seul groupe d'élèves. Notons que le nombre de groupes varie considérablement d'une école à l'autre, certains CALACS ont développé des partenariats avec des écoles comptant 16 groupes de jeunes se qualifiant pour recevoir les ateliers du programme alors que d'autres écoles n'en comptent que 2. Évidemment, cette évaluation constitue un estimé puisque plusieurs facteurs peuvent influencer l'évaluation de ce coût. D'abord le salaire horaire des intervenantes des CALACS diffère d'une région à l'autre. Pour les besoins de l'exercice, nous avons fixé ce salaire à 30\$/heure, ce qui constitue un taux horaire moyen au sein des CALACS. Ensuite, il faut savoir que certains CALACS privilégient une animation des ateliers et de la formation en tandem alors que les intervenantes de d'autres CALACS animent seules. Le coût a ici été évalué considérant que les animations se font seules. Un autre facteur important est la grandeur du territoire couvert par le CALACS et par conséquent, la distance séparant le CALACS des écoles secondaires de sa région. Bien que certains CALACS prévoient des déplacements à l'intérieur d'un rayon de 20 km, d'autres, en régions plus éloignées, doivent prévoir des déplacements à plus de 400 km de leur centre, ce qui implique du temps de déplacement et des frais liés au transport et à l'hébergement. C'est notamment le cas de nos deux centres sur la Côte-Nord qui couvrent un territoire de plus de 300 000 km carrés. Pour les besoins de cet exercice, nous avons évalué le temps de déplacement pour six ateliers offerts à un seul groupe d'une école située à une distance d'environ 15 km soit l'équivalent de 3 heures de déplacement aller-retour.

**Déploiement du programme *Empreinte-Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* :
budget-type pour offrir les 6 ateliers dans UN groupe**



Détail de l'estimé

Préparation pour l'animation des ateliers en classe : 4 heures X 30\$ = 120\$

Animation du programme complet de 6 ateliers pour 1 groupe : 9 heures x 30\$ = 270\$

Déplacements pour 6 ateliers (temps) : 3 heures x 30\$ = 90\$

Déplacements (frais liés au km) : (30 km x 6 ateliers) x 0,40\$ = 72\$

Préparation de la formation : 3 heures x 30\$ = 90\$

Formation personnel scolaire (incluant temps déplacement et km) : 10 heures x 30\$ + 30 km x 0,40\$ = 312\$

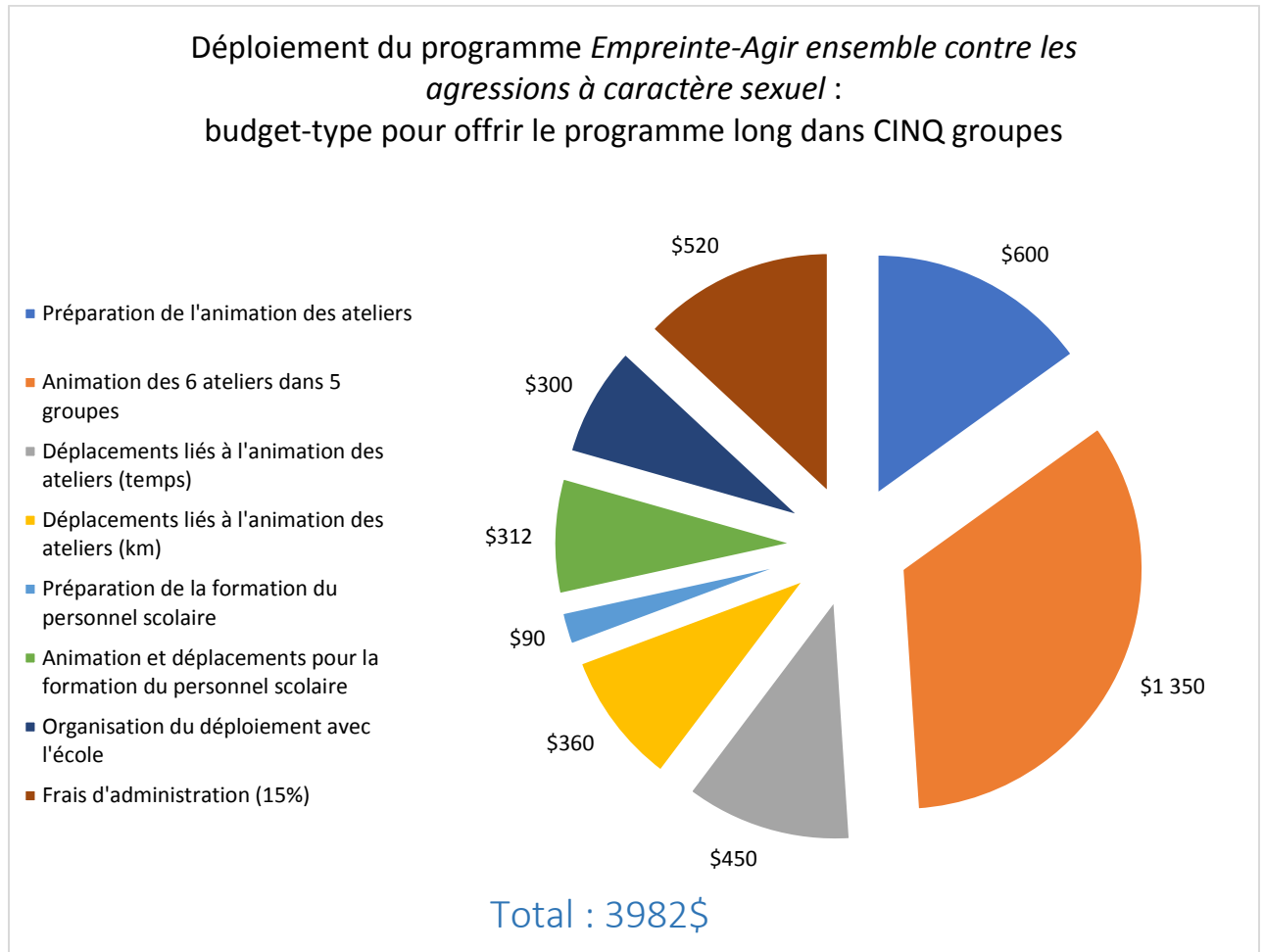
Organisation du déploiement avec l'école : 10 heures x 30\$ = 300\$

Sous-total : 1254\$

Frais d'administration (15%) = 188\$

Total : 1442\$

L'exercice ci-dessus a été réalisé pour le déploiement du programme dans une école avec un seul groupe. Puisque la très grande majorité des écoles secondaires comportent entre 2 et 16 groupes d'un même niveau, le schéma suivant illustre le budget-type pour l'offre du programme dans une école comprenant 5 groupes par niveau. Les mêmes variables ont été utilisées pour la réalisation de l'estimé.



Détail de l'estimé

Préparation pour l'animation des ateliers en classe : $(4 \text{ heures} \times 30\$) \times 5 = 600\$$

Animation du programme complet de 6 ateliers pour 1 groupe : $(9 \text{ heures} \times 30\$) \times 5 = 1350\$$

Déplacements : $(3 \text{ heures} \times 30\$) \times 5 = 450\$$

Déplacements (frais liés au km) : $(180 \text{ km} \times 0,40\$) \times 5 = 360\$$

Préparation de la formation : $3 \text{ heures} \times 30\$ = 90\$$

Formation personnel scolaire (incluant temps déplacement et km) : $10 \text{ heures} \times 30\$ + 30 \text{ km} \times 0,40\$ = 312\$$

Organisation du déploiement avec l'école : $10 \text{ heures} \times 30\$ = 300\$$

Sous-total : 3462\$

Frais d'administration (15%) = 520\$

Total : 3982\$

4.2 Évaluation des besoins financiers des CALACS pour le déploiement du programme

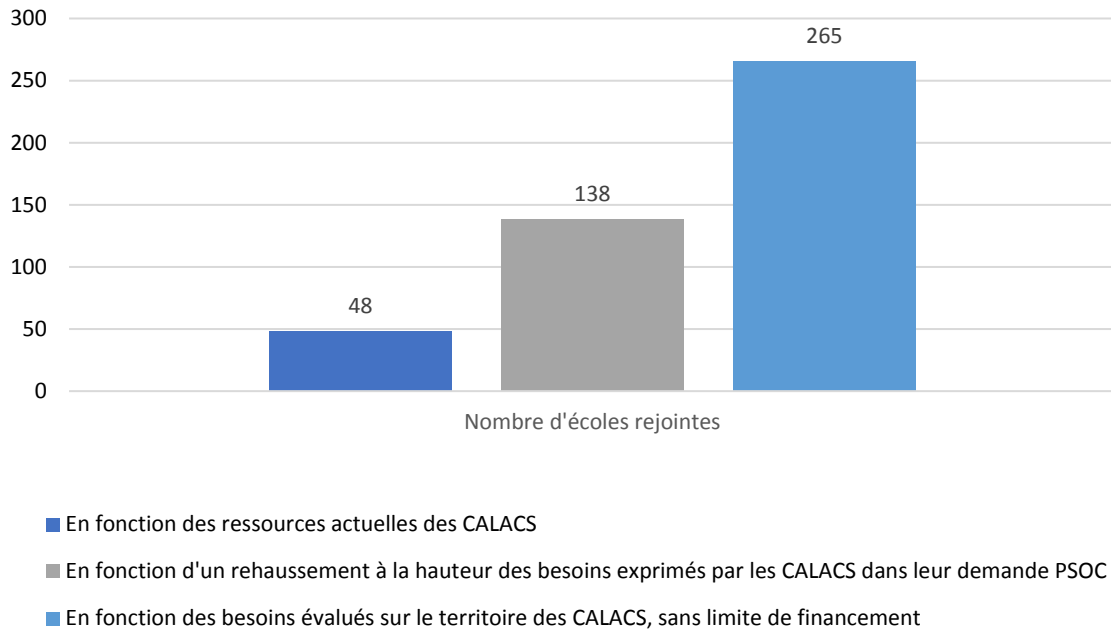
Une consultation auprès des 26 CALACS membres du RQCALACS nous a permis de réaliser une évaluation des besoins financiers des Centres pour le déploiement du programme Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel. Dans le cadre de cette consultation, les membres ont indiqué le nombre d'écoles et de groupes dans lesquels ils sont en mesure de déployer le programme avec leurs ressources actuelles. Il est à noter que ce nombre est plus élevé que le nombre d'écoles ayant jusqu'à maintenant confirmé leur participation au projet. Différentes raisons expliquent cet écart. D'abord, des exigences supplémentaires accompagnent le déploiement du programme cette année compte tenu de son évaluation. En effet, afin de s'assurer de l'efficacité du programme Empreinte, il était essentiel de soumettre chacun de ses volets à un processus d'évaluation rigoureux, lequel implique la passation de questionnaires en trois temps de mesure auprès des élèves qui participent aux ateliers en classe, des membres du personnel scolaire participant à la formation et d'un échantillon de parents intéressés à visionner les six capsules vidéo produites dans le cadre du programme². L'utilisation de groupes témoins constitués d'un échantillon de jeunes qui bénéficieront des ateliers ultérieurement et d'un échantillon de membres du personnel scolaire ne participant pas à la formation est également privilégié. Ainsi, certaines écoles n'étaient pas prêtes à s'investir dans le processus d'évaluation qui accompagnait le programme cette année. En outre, tel que soulevé précédemment, certains établissements scolaires ont affirmé manquer de temps pour offrir le programme à leurs élèves et à leurs membres du personnel scolaire. Il semble que ces écoles attendent d'avoir des directives plus claires du MEES pour dégager l'espace et le temps nécessaire à l'éducation à la sexualité.

Nous avons également demandé aux CALACS d'indiquer le nombre d'écoles et de groupes dans lesquels ils seraient en mesure de déployer Empreinte si le Programme de soutien aux organismes communautaire (PSOC) rehaussait leur financement à la hauteur de leurs besoins. Enfin, les CALACS se sont prononcés sur le nombre d'écoles et de groupes dans lesquels ils estiment qu'ils devraient offrir le programme Empreinte afin de répondre aux besoins des jeunes sur leur territoire, et ce, s'il n'y avait pas de limite en termes de ressources disponibles. Les besoins financiers des CALACS pour déployer le programme Empreinte ont ensuite été établis en fonction du budget-type présenté au point précédent.

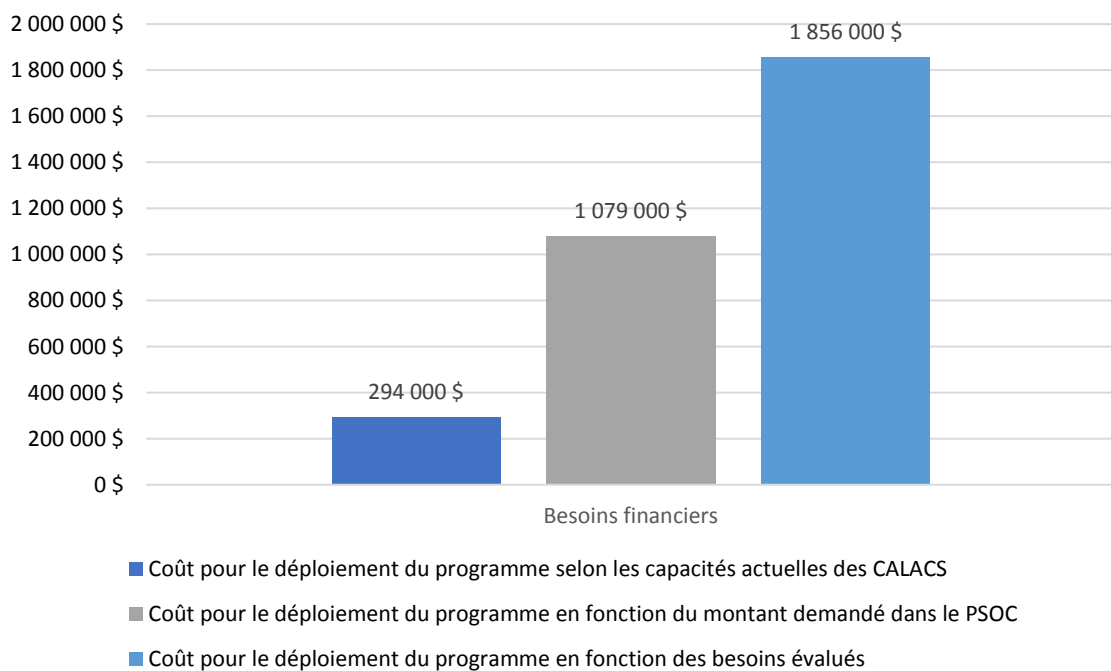
² Approbation éthique du projet obtenue du CIEREH en février 2017, no_2016_e_1994

Ainsi, le graphique qui suit illustre le nombre d'écoles rejointes selon ces trois catégories : 1) possibilité d'écoles rejointes en fonction des ressources actuelles des CALACS, 2) possibilité d'écoles rejointes s'il y a rehaussement du financement des CALACS à la hauteur des besoins exprimés dans leur demande au PSOC et 3) possibilité d'écoles rejointes en fonction des besoins évalués sur leur territoire, sans limite de financement. Le deuxième graphique illustre quant à lui les coûts associés au déploiement du programme en fonction de ces trois mêmes catégories.

Nombre d'écoles dans lesquelles les CALACS estiment être en mesure d'offrir le programme Empreinte



Besoins financiers des CALACS pour le déploiement du programme Empreinte



5. Conclusion

En somme, le RQCALACS est très fier d'avoir participé à l'élaboration du programme de prévention de la violence Empreinte - Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel en collaboration avec les chercheuses Manon Bergeron et Martine Hébert, du département de sexologie de l'UQAM. Ce projet a permis aux 26 CALACS membres du RQCALACS d'avoir à leur disposition un programme clés en mains, longuement réfléchi et issu des meilleures pratiques de nos centres en plus de respecter les conditions d'efficacité des programmes de prévention de la violence. Rappelons également que le programme Empreinte est actuellement soumis à un processus rigoureux d'évaluation de ses effets.

Maintenant prêt à être déployé largement aux différents établissements scolaires du Québec, nous souhaitons vivement avoir l'appui et le soutien financier nécessaire des instances gouvernementales pour pouvoir, enfin, prévenir efficacement les agressions à caractère sexuel auprès de nos jeunes.

Références

Hébert, M., Daspe, M.-È., Lapierre, A., Godbout, N., Blais, M., Fernet, M., & Lavoie, F. (2017). A meta-analysis of risk and protective factors for dating violence victimization: The role of family and peer interpersonal context. *Trauma, Violence, & Abuse*. Récupéré à <https://doi.org/10.1177/1524838017725336>

Hébert, M., Tourigny, M., Cyr, M., McDuff, P., et Joly, J. (2009). Prevalence of childhood sexual abuse and timing of disclosure in a representative sample of adults from Quebec. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 54(9), 631-636.

Référence complète du programme – volet Jeunes

Bergeron, M., Hébert, M., Fradette-Drouin, L., CALACS Entraid'Action, CALACS Agression Estrie, CALACS Laurentides, L'Élan-CALACS, La Pointe du jour *CALACS Sept-Îles, Regroupement québécois des CALACS. (2016). *Programme Empreinte : Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel – Guide d'animation auprès des jeunes de niveau secondaire*. Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.

Référence complète du programme – volet Personnel scolaire

Bergeron, M., Fradette-Drouin, L., Hébert, M., CALACS Agression Estrie, CALACS Châteauguay, CALACS Entraid'Action, L'Élan-CALACS, La Pointe du jour *CALACS Sept-Îles, Regroupement québécois des CALACS (2017). *Programme Empreinte : Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel – Guide de la formation destinée au personnel scolaire*. Montréal (Québec), Université du Québec à Montréal